

08h45 :

Accueil des participants

09h00 :

Ouverture du colloque par Monsieur Philippe Augé, Président de l'Université de Montpellier

MATIN / Principes et enjeux

sous la présidence de Michel Prieur
Doyen honoraire de la Faculté de Droit et des Sciences
économiques de Limoges, Professeur Émérite

09h20 : **Enjeux philosophiques de la compensation : une question de politique publique ou d'éthique environnementale ?**

Virginie Maris, Chargée de recherche CNRS, Centre d'Écologie
Fonctionnelle et Évolutive de Montpellier

09h40 : **Le principe de solidarité écologique ou l'irruption de la science dans le droit**

Anny Rouso, Maître de Conférences à l'Université de Montpellier

10h00 : **Le principe de non-régression**

Michel Prieur, Professeur Émérite à la Faculté de Droit
et des Sciences économiques de Limoges

10h20 : Pause

10h40 : **Retours d'expériences sur l'application de la séquence ERC**

Véronique de Billy, Chef de projet « Appui technique, Éviter,
Réduire, Compenser », Direction du Contrôle des Usages,
Agence Française pour la Biodiversité

11h00 : **La contribution du Conseil de l'Europe à la conservation de la biodiversité : l'approche paysagère**

Maguelonne Dejeant-Pons, Chef de la Division Aménagement
du territoire et paysagère, Conseil de l'Europe

11h20 : **Entre efficacité sociale et intégrité écologique :**

Analyse économique d'une politique de « No let loss »
Jean-Michel Salles, Économiste, Directeur de recherche CNRS

11h40 : Débats

APRÈS-MIDI / Territoires et acteurs

sous la présidence d'Anny Rouso
Maître de Conférences à l'Université de Montpellier
Directrice du Master Droit et gestion de l'environnement
et du développement durable

14h00 : **L'intégration de la biodiversité dans la planification territoriale**

Simon Woodsworth, Chargé de projet Biodiversité
et Territoires, Région Occitanie

14h20 : **La gestion durable de la biodiversité en zone urbaine et périurbaine**

Stéphanie Jannin, Montpellier Métropole, Adjointe au Maire,
déléguée à l'Environnement, au Développement Durable,
à la Biodiversité, au Climat

14h40 : **Évaluation environnementale et participations citoyennes**

Catherine Ribot, Professeure à l'Université de Montpellier

15h00 : Pause

15h20 : **Biodiversité et mesures compensatoires pour les activités industrielles**

Gwenaél Groizeleau, Directeur adjoint à l'Environnement,
Colas Midi Méditerranée, filiale du Groupe Colas

15h40 : **La présentation contentieuse de l'ERC**

Hélène Bras, Avocat au Barreau de Montpellier, Spécialiste
en Droit public et en Droit de l'Environnement

16h00 : Débats

COLLOQUE

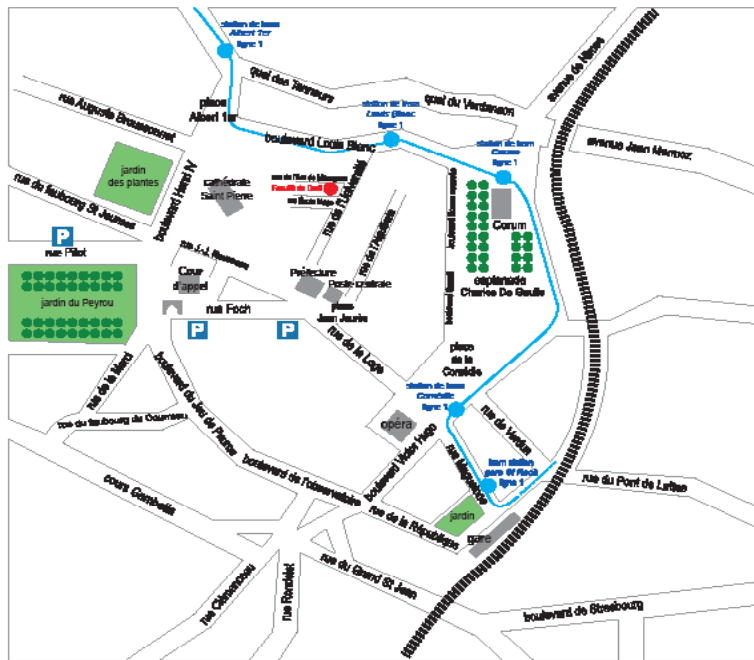
organisé par le

Master Droit et gestion de l'environnement et du développement durable

Direction scientifique :

Catherine Ribot, Anny Rouso, Laurent Vassallo

"ÉVITER, RÉDUIRE, COMPENSER ERC : POUR UNE GESTION DURABLE DE LA BIODIVERSITÉ"



Contact et inscriptions :

Mme Zohra KOUMICHE

Secrétariat du CREAM

Faculté de Droit et de Science politique

34060 Montpellier cedex 2

tél. : 04 34 43 28 80

zohra.koumiche@umontpellier.fr

Universitaires et Étudiants : gratuit

Professionnels : 80 euros



VENDREDI 30 NOVEMBRE 2018

Amphi C du bâtiment 1



MUSE



MONTPELLIER UNIVERSITÉ D'EXCELLENCE



CREAM

